



DEPARTEMENT DE LA SARTHE (72)
MAIRIE
SAINT-GEORGES-DU-BOIS

Objet : organisation du carnaval 2026 APETS – réglementation de la circulation en agglomération samedi 28 mars 2026

Le Maire de la commune de Saint-Georges-du-Bois,

Vu les articles L 2211-1, L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de l'Association des Parents d'Élèves de l'école Trompe Souris - APETS, en vue de défilé dans les rues du village le samedi 28 mars 2026 entre 15 h 30 et 18 h 00 à l'occasion du carnaval,

Considérant d'une part, que le défilé va entraîner une gêne au niveau de la circulation, et d'autre part qu'il convient d'assurer la sécurité des participants à cette manifestation,

A R R E T E

Article 1 : Le départ du cortège aura lieu à 15 H 30, depuis le magasin U Express, avenue des Constellations. Il empruntera ensuite le parcours suivant :

- ↗ Avenue des Constellations
- ↗ Rue Cassiopée
- ↗ Allée des Pléiades
- ↗ Avenue des Constellations
- ↗ Rue des Sources
- ↗ Rue des Fontaines
- ↗ Rue des Marguerites
- ↗ Rue de la Pensée
- ↗ Rue des Lilas
- ↗ Place de la mairie
- ↗ Traversée CD 309 – rue du Mans
- ↗ Rue de Souigné
- ↗ Avenue Pierre de Coubertin
- ↗ Cour Trompe Souris
- ↗ Rue du Champ de la Grange
- ↗ Cour Trompe Souris
- ↗ Avenue Pierre de Coubertin
- ↗ Rue de Souigné
- ↗ Rue Saint-Bartholomä
- ↗ Arrivée plateau scolaire

Article 2 : Le cortège sera signalé à chaque extrémité par des personnes portant des gilets phosphorescents et des lampes torches. Les traversées de carrefours seront protégées par le personnel accompagnant.

Article 3 : Le Maire, le bénéficiaire, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Coulans-sur-Gée sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Georges-du-Bois, le 13 février 2026.

Certifié exécutoire, les formalités de notification et de publication ayant été effectuées.

Pour le Maire, le 1^{er} Adjoint, Jacky LEBOUIC

1 place de la Mairie
72700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS
02.43.47.18.87
accueil@mairie-sgdb.fr





Association des parents d'élèves de l'école Trompe Souris de Saint-Georges du
bois
APETS72

Plan du parcours – Carnaval 2026

